



L'autopartage à Ferney-Voltaire : enquête



La coopérative Citiz Auvergne-Rhône-Alpes, avec la collaboration de la Ville de Ferney-Voltaire, envisage le déploiement d'une 3^e voiture en libre-service à Ferney-Voltaire. Afin de mieux connaître les attentes des usagers, un court questionnaire est diffusé jusque fin février.

Le questionnaire pour le futur déploiement

Le questionnaire est accessible sur le site internet de la commune ici : <https://www.ferney-voltaire.fr/lautopartage-a-ferney-voltaire-enquete/>

Et via le QR Code suivant :

Enquête autopartage Ferney-
Voltaire





L'autopartage aujourd'hui

Pour un petit trajet dans le Pays de Gex, un rendez-vous professionnel ou médical dans le Genevois français, un week-end entre amis dans la région ou un tout autre besoin, deux véhicules sont à votre disposition à Ferney-Voltaire, sur le parking de l'école Jean-Calas, en libre-service, 7j/7, 24h/24.

L'autopartage vous permet d'utiliser un véhicule uniquement quand vous en avez besoin. Vous payez donc selon votre usage, carburant, assurance et entretien du véhicule compris !

Comment ça marche ?

- Inscrivez-vous sur le site alpes-loire.citiz.coop et téléchargez l'application Citiz.
- Réservez le véhicule de votre choix sur internet, via l'application mobile Citiz ou par téléphone.
- Accédez à la voiture en libre-service, 24h/24 et 7j/7, avec votre carte d'abonné ou via l'application mobile Citiz.
- Roulez, puis ramenez le véhicule à sa station d'origine.

Contact presse :

Aline Dussably-Morel

Chargée de communication

04 50 40 18 75

aline.dussably@ferney-voltaire.fr